

LES CYCLES DE CONFERENCES - FORMATION DE LA C.N.A.D.A

La Chambre Nationale des Avocats en Droit des Affaires vous propose une nouvelle Conférence dans le cadre de la Formation Continue Obligatoire des Avocats :

VENDREDI 29 JUIN 2018

85 rue Anatole France – 92300 LEVALLOIS PERRET
(Métro "Anatole France")

JOURNÉE DE FORMATION

LE PRÉLÈVEMENT A LA SOURCE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

9 H 00 **Accueil des participants**

9 H 30 **LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU (PAS).**

Conférence animée par :

Maître **Maxime LEDER** – Avocat Fiscaliste, FIDAL Montpellier

QU'EST-CE QUE LE PAS ? CONTEXTE ET ENJEUX :

- Comment va fonctionner le prélèvement à la source à compter du 1^{er} janvier 2019.
- Quel est le rôle dévolu à l'entreprise dans le fonctionnement du PAS ?

13 H 00 **Déjeuner (facultatif)**

14 H 30 **COMMENT PASSE-T-ON DU SYSTÈME ACTUEL À CELUI DE DEMAIN ?**

- Comment seront imposés les revenus de l'année 2018 ?
- Quel est le sort réservé aux crédits d'impôt ?
- Qu'est ce qu'un revenu exceptionnel : Pour un salarié ? Pour un indépendant ? Pour un dirigeant ?
- Quelles modalités de contrôle sont prévues par l'administration fiscale ?

17 H 00 **Fin**

PRECISIONS

1-Tarif = pour les non adhérents à la CNADA - 130 euros - pour les adhérents - 100 euros pour la journée

2-Organisme de formation enregistré sous le n° 11755708675, la CNADA vous délivrera une attestation de présence pour votre Barreau.

3-Un déjeuner est proposé au prix de 45 € par personne.

4-L'inscription est UNIQUEMENT POSSIBLE PAR CORRESPONDANCE avec règlement par chèque à l'ordre de CNADA, adressé avec l'inscription au Cabinet BOUSSUARD LE CREN – BELEM Avocats – 19 rue Godot de Mauroy – 75009 PARIS

5- Inscription et règlement à faire le 22 juin 2018 au plus tard - Nombre de place limité, n'attendez pas pour vous inscrire

6-A défaut de prévenir la CNADA 48 h avant la formation par mail à contact@sblcavocat.net vous ne pourrez pas être remplacé par un confrère figurant sur une liste d'attente, et il ne pourra pas y avoir de remboursement.

BULLETIN RÉPONSE

à retourner pour le 22 JUIN 2018

NOM et prénom.....
Dénomination sociale.....
Adresse.....
Téléphone.....Fax.....Courriel.....

assistera à la journée complète de formation continue du 29 juin 2018

seul(e)

accompagné(e) de..... personne(s)

participera au déjeuner du 29 juin 2018 (45 € par personne)

seul(e)

accompagné(e) de..... personne(s)

45 € x= € par chèque joint

verse la somme de 130 € par personne (100 € pour les adhérents CNADA)

Non adhérent 130 € x = €

Adhérent 100 € x = €

La prise en charge par le F.I.F.P.L. doit être demandée en ligne sur <http://www.fifpl.fr>.

N° d'agrément de l'organisme : 11755708675

Fait le.....à.....

Signature :

La CNADA collecte ces informations pour traiter votre demande d'inscription, s'il y a lieu, à ces Conférences et au-delà pour vous tenir informé des Conférences suivantes (par mail seulement). Les informations ne sont pas communiquées à des tiers. Ces données sont conservées tant que vous ne demandez pas votre désinscription. Conformément à la loi du 4 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel vous concernant que vous pouvez exercer auprès de la CNADA

Fait à

Le.....

Signature :

N.B.: Si vous déjeunez, veuillez faire parvenir votre règlement avec votre bulletin inscription.